

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2013**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 34

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13/12/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 27/12/2013

**Délibération n° D-2013-600**

Requalification des Halles de Niort - Marché de maîtrise  
d'oeuvre - Avenant n° 3 - Validation de l'Avant Projet Définitif de  
la phase 1

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Gaëlle MANGIN

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nicole IZORE, ayant donné pouvoir à Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

**Excusés :**

Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

**Direction Patrimoine et Moyens**

**Requalification des Halles de Niort - Marché de maîtrise d'oeuvre - Avenant n° 3 - Validation de l'Avant Projet Définitif de la phase 1**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

L'opération de requalification des Halles ainsi que la redynamisation des cellules de la rue Brisson prévoit un découpage en trois phases :

- phase 1 : Accessibilité et logistique (locaux de stockage, déchets, sanitaires pour les commerçants, bureau SEM),
- phase 2 : Restauration patrimoniale (renforcement structurel et remise en état de la structure métallique, protection solaire, mise en conformité éclairage et installation électrique),
- phase 3 : Redynamisation des cellules commerciales de la rue Brisson (remplacement de l'ensemble des vitrines, mise en accessibilité, aménagement de deux groupes de cellules...).

Dans le cadre de ce projet le Conseil municipal s'est prononcé à plusieurs reprises :

- le 17 décembre 2010, pour l'approbation du programme de travaux pour la requalification des Halles de Niort et d'une enveloppe financière de 1 790 000,00 € HT ;
- le 20 juin 2011, pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe dont le mandataire est l'architecte ILEANA POPEA pour un montant de 307 700,28 € TTC ;
- le 25 juin 2012, pour l'approbation de l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre. Celui-ci acte des modifications programmatiques en intégrant l'aménagement de locaux et le traitement des façades des commerces de la rue Brisson ;
- les 15 octobre 2012 et 4 février 2013, pour la validation du plan de financement et autorisation de demande de subventions notamment auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ;
- le 14 octobre 2013, pour la validation de l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre. Celui-ci acte la séparation des missions conception de la phase n°1 et phase n°2 ainsi que la validation de l'Avant Projet Définitif (APD) de la phase n°3.

L'APD de la phase n°1 « Accessibilité et logistique » a été remis par la maîtrise d'œuvre et le permis de construire associé à ces travaux a reçu un avis favorable.

Le montant global des travaux au stade de l'Avant Projet Définitif phase n°1, objet du présent avenant est de 524 630 € HT soit 627 457,48 € TTC.

Aussi, la rémunération définitive de la maîtrise d'œuvre sera arrêtée ultérieurement après la validation de l'Avant Projet Définitif de la phase 2.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 3 au marché de maîtrise d'œuvre et l'Avant Projet Définitif de la requalification des Halles et des commerces de la rue Brisson – phase n°1 pour un montant de travaux de 627 457,48 € TTC ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL